

## Fiche-action n° : 35

*Priorité : Indispensable*

### **Diminuer de façon significative les incendies liés à certaines pratiques pastorales**

#### **Objectifs**

Les feux pastoraux sont liés à l'embroussaillage des milieux fortement corrélé à un espace agro-pastoral disponible mais sans maîtrise du foncier et géré par écobuage.

Afin de réduire les incendies d'origine pastorale, qui représentent encore aujourd'hui, notamment en Haute-Corse, une part importante des départs de feu et engendrent des superficies parcourues importantes, il convient de favoriser la structuration des systèmes pastoraux par la mise en place d'un accompagnement technique pérenne et de qualité

#### **Type :**

Actions de prévention / diminution des causes d'incendies volontaires

#### **Intervenants :**

ODARC – OEC – DDAF - Chambres d'Agriculture – DRAF – INRA

#### **Coordination :**

OEC

#### **Contenu de l'action :**

Cette politique de prévention en direction des éleveurs doit mettre en œuvre diverses actions complémentaires, prenant en compte la spécificité du problème et orientées vers l'amélioration des connaissances techniques et scientifiques ainsi qu'une meilleure formation des hommes.

Les actions proposées sont les suivantes :

- identifier les zones où ces pratiques se perpétuent,
- former, sensibiliser et informer les éleveurs par l'intégration dans les modules de formation, de la problématique feu, par l'organisation de journées thématiques (« rallye fourrage »,...) et de visites de fermes de références, par la diffusion d'ouvrages de vulgarisation et par la formation des techniciens agricoles,
- favoriser la recherche, le développement et la mise en œuvre de techniques agronomiques adaptées, innovantes, performantes et respectueuses de l'environnement (techniques de conservation des sols comme le semis direct, poursuite des recherches sur le matériel végétal méditerranéen, gestion des parcours ligneux,...),
- poursuivre la participation des Forestiers-Sapeurs de Haute-Corse pour l'ouverture du milieu, au titre des améliorations pastorales, pour les éleveurs ayant l'autorisation des propriétaires et s'engageant à maintenir l'ouverture du milieu,
- rechercher et mettre en œuvre un dispositif d'aides agro-environnementales incitatif pour une gestion efficace des zones d'aménagements agro-pastoraux préventifs dans le respect d'itinéraires techniques définis,
- adapter aux spécificités régionales certaines aides comme l'ICHN,
- participer à la résolution du problème foncier par la mise en œuvre de mesures spécifiques type AFP, etc.....

#### **Facteurs conditionnant la réalisation :**

- Adhésion des éleveurs et de leurs organisations professionnelles à la démarche
- Mise en place des actions proposées dans leur ensemble et nécessité d'une plus grande synergie entre les différents acteurs.

**Echéancier :**

La durée du plan

**Coût :**

Participation des services

**Financements :**

**Indicateurs:**

Indicateur de réalisation :

- évolution du nombre d'hectares mis en valeur dans le temps ;

Indicateur de résultat :

- évolution dans le temps du nombre des mises à feu d'origine pastorale et des superficies parcourues évaluées par la base Prométhée.

**Actions complémentaires**

- Ensemble des actions concourant à un aménagement et une gestion de l'espace rural visant à réduire les risques d'incendies
- Analyse plus fine des feux pastoraux à partir d'indicateurs tels que la nature des cheptels, des systèmes pastoraux (typologie)...
- Mettre en œuvre le brûlage dirigé sur les estives (fiche-action n°18)
- Expérimenter le brûlage dirigé hors estive au profit des éleveurs (fiche-action n°31)